

Actualité

Date de publication : 01/02/2017

## **BNC - BIC - Actualisation pour 2017 des seuils et limites de déduction des frais supplémentaires de repas**

---

**Séries / Divisions :**

BNC - BASE, BIC - CHG

**Texte :**

Les seuils et limites de déduction des frais supplémentaires de repas exposés par les titulaires de bénéfices industriels et commerciaux et de bénéfices non commerciaux ont été mis à jour pour l'année 2017.

**Actualité liée :**

x

**Documents liés :**

[BOI-BNC-BASE-40-60-60](#) : BNC - Base d'imposition - Dépenses - Frais divers de gestion, dons et subventions

[BOI-BIC-CHG-10-10-10](#) : BIC - Frais et charges - Conditions générales de déduction - Frais et charges engagés dans l'intérêt de l'entreprise ou dans le cadre d'une gestion normale

**Signataire des documents liés :**

Véronique Bied-Charreton, Directrice de la législation fiscale.